



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

EB.AIR/WG.5/75  
21 mai 2003

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

ORGANE EXÉCUTIF DE LA CONVENTION SUR LA POLLUTION  
ATMOSPHÉRIQUE TRANSFRONTIÈRE À LONGUE DISTANCE

Groupe de travail des stratégies et de l'examen  
(Trente-cinquième session, Genève, 16-19 septembre 2003)

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA TRENTE-CINQUIÈME SESSION**

qui se tiendra au Palais des Nations, à Genève,  
et s'ouvrira le mardi 16 septembre 2003, à 15 heures

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Préparatifs de l'examen du Protocole sur les polluants organiques persistants (EB.AIR/WG.5/2003/3; EB.AIR/WG.5/2003/8).
3. Préparatifs de l'examen du Protocole sur les métaux lourds (EB.AIR/WG.5/2003/4).
4. Préparatifs de l'examen du Protocole de Göteborg (EB.AIR/WG.5/2003/1; EB.AIR/WG.5/2003/2; EB.AIR/WG.5/2003/5 et Add.1).
5. Échange d'informations et de technologie (EB.AIR/WG.5/2003/6).
6. Stratégie de communication pour la Convention (EB.AIR/WG.5/2003/7).
7. Élection du bureau.
8. Questions diverses.
9. Adoption du rapport.

Les documents établis sous les auspices ou à la demande de l'Organe exécutif de la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance aux fins d'une distribution GÉNÉRALE doivent être considérés comme provisoires tant qu'ils n'ont pas été APPROUVÉS par l'Organe exécutif.

## NOTES EXPLICATIVES ET CALENDRIER PROVISoire

### **Point 1: Adoption de l'ordre du jour (mardi 16 septembre, après-midi)**

Le Groupe de travail devrait adopter l'ordre du jour de la session.

### **Point 2: Préparatifs de l'examen du Protocole sur les polluants organiques persistants (mardi 16 septembre, après-midi)**

Le Groupe de travail des stratégies et de l'examen devrait évaluer les travaux menés pour préparer l'examen du Protocole sur les polluants organiques persistants (POP), notamment les informations relatives aux polluants qu'il est prévu de revoir dans le Protocole et aux polluants pouvant être intégrés dans cet instrument. À cet effet, il y aura lieu de tenir compte des activités pertinentes menées dans le cadre du Programme concerté de surveillance continue et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe (EMEP) et du Groupe de travail des effets ainsi que des initiatives prises dans ce domaine par la Communauté européenne ou au niveau national. Le Groupe de travail devrait élaborer à l'intention de l'Organe exécutif une proposition concernant les travaux supplémentaires à entreprendre en vue de l'examen du Protocole ainsi que les contributions nécessaires.

Le Groupe de travail sera saisi du rapport relatif à la nouvelle évaluation des POP (EB.AIR/WG.5/2003/3) établi par le Président du Groupe d'experts sur les POP, qui tient compte des délibérations de sa quatrième réunion, tenue à Oslo du 17 au 19 mars 2003. Ce rapport récapitule les informations relatives aux réévaluations prévues des dispositions du Protocole sur les POP relatives aux substances ainsi que des jugements d'experts en la matière. Y sont également résumées des informations sur des substances exclues du Protocole. L'intégralité des données sur les substances sur lesquelles ont porté les travaux du Groupe d'experts a été imprimée dans un document d'information informel, sous la forme d'un additif au recueil établi en 2002.

À sa trente-quatrième session, le Groupe de travail a invité les deux coprésidents du Groupe d'experts à formuler des suggestions concernant la procédure à suivre pour examiner les propositions visant à ajouter de nouvelles substances à la liste de celles visées par le Protocole ainsi que d'autres points à considérer après l'entrée en vigueur du Protocole, et à les lui présenter à sa trente-cinquième session [EB.AIR/WG.5/74, par. 57 e)]. Les résultats des travaux menés par les coprésidents sont reproduits dans le document EB.AIR/WG.5/2003/8.

### **Point 3: Préparatifs de l'examen du Protocole sur les métaux lourds (mercredi 17 septembre, matin)**

Le Groupe de travail des stratégies et de l'examen devrait évaluer les travaux de préparation de l'examen du Protocole sur les métaux lourds en tenant compte des activités pertinentes menées dans le cadre de l'EMEP et du Groupe de travail des effets ainsi que des initiatives prises dans ce domaine par la Communauté européenne ou au niveau national. Le Groupe de travail devrait élaborer à l'intention de l'Organe exécutif une proposition concernant les travaux supplémentaires à entreprendre en vue de l'examen du Protocole ainsi que les contributions nécessaires, notamment une éventuelle approche relative aux effets.

Le Groupe de travail sera saisi des résultats de la première réunion du Groupe d'experts des métaux lourds (EB.AIR/WG.5/2003/4), tenue à Genève les 20 et 21 mars 2003. Ce document renferme le plan de travail du Groupe d'experts.

Le Groupe de travail sera en outre informé de l'état d'avancement des travaux menés au Centre de coordination pour les effets (CCE) et au Centre de synthèse météorologique-Est (CSM-E) de l'EMEP.

**Point 4: Préparatifs de l'examen du Protocole de Göteborg  
(mercredi 17 septembre, après-midi, et jeudi 18 septembre, matin)**

Le Groupe de travail des stratégies et de l'examen devrait poursuivre l'évaluation des travaux menés pour préparer l'examen du Protocole de Göteborg de 1999, notamment les progrès accomplis dans la réduction de l'acidification, de l'eutrophisation et de l'ozone troposphérique ainsi que des polluants qui en sont responsables. Il fera également le bilan des travaux sur la pollution particulaire. À cet effet, il y aura lieu de tenir compte des activités pertinentes menées dans le cadre de l'EMEP et du Groupe de travail des effets ainsi que des initiatives prises dans ce domaine par la Communauté européenne ou au niveau national. Le Groupe de travail devrait présenter à l'Organe exécutif une proposition concernant les travaux supplémentaires à entreprendre en vue de l'examen du Protocole ainsi que les contributions nécessaires.

Le Groupe de travail sera saisi du rapport sur les modèles d'évaluation intégrée (EB.AIR/WG.5/2003/5) dans lequel sont présentés les résultats de la vingt-huitième réunion de l'Équipe spéciale, tenue à Haarlem (Pays-Bas) du 7 au 9 mai 2003. L'Équipe spéciale a débattu, entre autres, de l'élaboration des scénarios de référence qui seront utilisés pour l'examen du Protocole de Göteborg.

Le Groupe de travail sera également saisi du rapport sur l'évaluation des avantages que comporte la réduction de la pollution atmosphérique pour l'écosystème (EB.AIR/WG.5/2003/1). Ce document avait été établi compte tenu des résultats du deuxième atelier du Réseau d'experts des avantages et des instruments économiques (NEBEI), tenu les 2 et 3 octobre 2002 à Scheveningen (Pays-Bas).

En outre, le Groupe de travail sera saisi du rapport sur la progression des travaux concernant la réduction de l'ammoniac (EB.AIR/WG.5/2003/2), dans lequel sont présentés les résultats de la troisième réunion du Groupe d'experts, tenue conjointement à la réunion du groupe agriculture et nature de l'Équipe spéciale des inventaires et des projections des émissions du 28 au 30 octobre 2002 à Vienne. Le Groupe de travail voudra peut-être aussi tenir compte des travaux sur les technologies et les coûts de la réduction de l'ammoniac menés par le Groupe d'experts des questions technico-économiques. Ces deux groupes d'experts ont tenu à Paris les 11 et 12 juin 2003 une réunion commune dont les résultats sont présentés dans le rapport du Groupe d'experts des questions technico-économiques (EB.AIR/WG.5/2003/6).

**Point 5: Échange d'informations et de technologie  
(jeudi 18 septembre, matin)**

Le Groupe de travail des stratégies et de l'examen devrait examiner les progrès réalisés en matière d'échange d'informations et de technologie et, notamment, se pencher sur les travaux intéressant les questions technico-économiques et les informations relatives aux mesures portant sur des produits destinées à réduire les émissions de composés organiques volatils (COV), de POP et de métaux lourds.

Le Groupe de travail sera saisi du rapport sur l'état d'avancement de la mise au point d'une base de données technico-économiques (EB.AIR/WG.5/2003/6), dans lequel figurent les résultats des trois dernières réunions du Groupe d'experts des questions technico-économiques, tenues à Paris les 23 janvier 2003, 3 et 4 avril 2003 et 11 et 12 juin 2003.

En outre, le secrétariat portera à la connaissance du Groupe de travail un avant-projet concernant le renforcement des capacités en matière de gestion de la qualité de l'air et d'application des technologies de combustion du charbon propres en Asie centrale dans l'optique de l'application de la Convention et de ses protocoles. Ce projet, qui avait été présenté pour financement au Compte pour le développement de l'ONU, consistera à élaborer des rapports d'experts et à organiser des ateliers internationaux sur les inventaires et la modélisation des émissions, en commençant par le Kazakhstan. Selon ses résultats, ce projet pourra être utilisé comme modèle pour la mise en valeur des compétences nécessaires aux fins de la Convention dans d'autres Parties d'Asie centrale.

À sa trente-quatrième session, le Groupe de travail a prié son bureau d'étudier les moyens propres à faciliter l'échange d'informations et de technologie en tenant compte des besoins des pays en transition et de lui faire rapport à sa session suivante [EB.AIR/WG.5/74, par. 66 c)]. Il a par ailleurs invité les Parties à envisager d'organiser un atelier sur un thème particulier, tel que les techniques de réduction des émissions de particules. Le Groupe de travail voudra peut-être examiner les progrès accomplis.

**Point 6: Stratégie de communication pour la Convention  
(jeudi 18 septembre, après-midi)**

Le Groupe de travail des stratégies et de l'examen sera saisi du rapport de l'atelier sur une stratégie de communication pour la Convention, organisé à Londres du 7 au 9 avril 2003 (EB.AIR/WG.5/2003/7) avec le concours des États-Unis d'Amérique, du Royaume-Uni, de la Suède et de la Suisse. Cet atelier avait pour objectifs de définir les mesures concrètes à prendre pour mieux faire connaître et valoriser la Convention, de sensibiliser davantage à la question de la pollution atmosphérique et d'améliorer le dialogue avec les Parties et d'autres entités intéressées sur les moyens de réduire cette pollution.

**Point 7: Élection du bureau  
(jeudi 18 septembre, après-midi)**

Le Groupe de travail doit élire ses vice-présidents pour 2003-2004.

À sa trente-quatrième session, le Groupe de travail a reconduit M<sup>me</sup> K. SCAVO (États-Unis) et M. J. ZUREK (Pologne) dans leurs fonctions de vice-présidents. Il a élu M<sup>me</sup> N. KARPOVA (Fédération de Russie) et M. J. SLIGGERS (Pays-Bas) Vice-Présidents (EB.AIR/WG.5/74, par. 67).

À sa vingtième session, l'Organe exécutif a réélu M. R. BALLAMAN (Suisse) Président du Groupe de travail des stratégies et de l'examen (ECE/EB.AIR/77, par. 97).

**Point 8: Questions diverses**  
**(jeudi 18 septembre, après-midi)**

Au moment de la rédaction du présent document, le secrétariat n'avait aucune question à proposer au titre de ce point de l'ordre du jour.

Une séance d'information informelle sur les politiques de réduction de la pollution atmosphérique de la Communauté européenne aura lieu le vendredi 19 septembre dans la matinée, à partir de 10 heures. Des experts de la Commission européenne feront des exposés et répondront aux questions des participants.

**Point 9: Adoption du rapport**  
**(vendredi 19 septembre, après-midi)**

Selon l'usage, le Groupe de travail adoptera le rapport de la session.

Pour pouvoir accéder plus facilement au Palais des Nations, les membres des délégations qui ne sont pas munis d'une plaquette d'identité en cours de validité doivent s'inscrire auprès du secrétariat au plus tard le 3 septembre. La formule d'inscription ainsi que les instructions à suivre pour la remplir sont disponibles sur l'Internet à l'adresse suivante: [www.unece.org/env/wgs](http://www.unece.org/env/wgs).

-----